

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je suis aise de voir que vous avez revisé notre tarif des douanes. J'espère que, sans trop peser sur le peuple, il suffira pour maintenir le crédit public, et qu'il opérera avantageusement pour le Commerce et l'industrie productive, du pays. C'est aussi pour moi une source de satisfaction que vous ayez favorablement accueilli une mesure abrogeant jusqu'à un certain point les restrictions sur l'intérêt de l'argent, mesure si fortement désirée par le commerce.

Je vous remercie des subsides que vous avez accordés à Sa Majesté, et je vous assure que j'userai de toute la vigilance et de l'économie possible dans la réglementation des divers départements et l'administration des fonds que vous m'avez confiés.

Honorables Messieurs et Messieurs,

Je regrette de ne pouvoir parler de la crise commerciale qui a pesé sur le pays comme d'une chose qui a tout à fait cessé. On ne sort de pareilles difficultés que graduellement, mais tous mes vœux sont pour le prompt et complet rétablissement de notre prospérité.

Je ne manquerai pas de transmettre à Sa Gracieuse Majesté la Reine votre Adresse au sujet du territoire de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*, de même que celle par laquelle vous sollicitez sa considération en faveur du projet d'un Chemin de fer Intercolonial.

Dans le cours de la vacance, je me propose d'entrer en communication avec le Gouvernement de Sa Majesté, et avec le Gouvernement de nos Sœurs Colonies sur un autre sujet d'une très grande importance. Je désire les inviter à discuter avec nous les principes sur lesquels pourraient ci-après s'effectuer une union d'un caractère fédéral entre les Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Je mets fin à vos travaux en prorogeant le présent parlement.

Alors, l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et

Messieurs de l'Assemblée Législative,

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général, que ce Parlement Provincial soit prorogé jusqu'à Samedi, le vingt-cinquième jour de Septembre prochain, pour être alors ici tenu, et ce Parlement Provincial est, en conséquence, prorogé jusqu'à Samedi, le vingt-cinquième jour de Septembre prochain.

---